



Problème déclaration de lieu de travail

Par **suzione**, le **28/01/2011** à **13:56**

Bonjour, je suis actuellement employée dans une clinique privée au sein de la radiologie. Les radiologues ont également deux cabinets de villes et nous tournons sur les trois sites. Selon nos contrats, il est spécifié que nous pouvons être amenés à aller sur les différentes adresses de l'entreprise. Le problème est que ce sont trois entreprises à part entière (3 numéros de siret, 3 numéros d'URSSAF). La question est: est-ce légal et sommes-nous couverts lorsque nous sommes dans les cabinets ? Merci, d'avance pour votre réponse. Me Sobral Suzanne

Par **P.M.**, le **28/01/2011** à **19:04**

Bonjour, Effectivement, chaque employeur est distinct et la confusion n'est pas normale au sein d'un même contrat de travail, il s'agit peut-être même d'une situation d'abus de biens sociaux...